

B7 Marginalisation

Les représentants des communes et des partis politiques organisaient des "conférences tsiganes" pour trouver des solutions pour les communes qui ne pouvaient plus ou ne voulaient plus assumer les charges financières occasionnées par le nombre croissant de Roms appauvris. Les participants évoquaient différentes possibilités comme par exemple la création d'une "réserve tsigane", la déportation des gens sur une île dans l'océan Pacifique ou encore la création de camps de travail spécifiques pour les Roms au chômage.



1910

1951

1933

💡 Saviez-vous

... que la soi-disant "criminalité notoire" des Roms et des Sinti était le résultat des lois et dispositions "tsiganes" qui leur interdisaient de mendier, de se déplacer en grands groupes et de travailler comme musiciens?

✍️ A vous

Choisissez le point de vue d'un des enfants, d'un des membres de la commission ou d'un observateur accidentel pour expliquer ce qui se passe.

📷 La photo

Inspection des conditions de vie dans le quartier rom d'Oberwart par les membres d'une commission participant à une conférence "tsigane" le 15 janvier 1933. Archives régionales Burgenland, Eisenstadt/Autriche.



<https://www.romasintigenocide.eu/fr/b>